

PV de la réunion du Conseil d'Administration FVWB

02/07/2025 - Visio

Présidente : D. Reterre

Administrateurs : S. André, D. Van Bever, F. Offermans, B. Dewilde, A.-M. Habets, D. Vanleeuw

Invités permanents : F. Schmitt, P. Carlier, M. Hourlay, P. Achten, R. Gruselin

Directrice générale : L. Rase

1. Démission du Trésorier

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de M. Pascal Schmets, Administrateur et Trésorier de la FVWB, communiquée en date du lundi 30 juin 2025. Cette démission est effective à compter de cette même date.

2. Mesures transitoires conservatoires

Afin de garantir la continuité de la gestion journalière et des activités de la FVWB jusqu'à la prochaine réunion du Conseil d'Administration, prévue le 19 août 2025, les mesures suivantes sont unanimement décidées :

- Étant donné que la Secrétaire générale (SG), Mme Anne-Marie Habets, est actuellement la seule personne disposant d'une procuration valide sur les comptes bancaires de la fédération, il sera pris contact avec les deux banques afin de :
 - Supprimer la procuration de Pascal Schmets et invalider ses cartes bancaires ;
 - Octroyer une procuration à Laurence Rase (DG).

Dans ce cadre, SG et DG disposeront toutes deux d'un mandat pour effectuer des paiements jusqu'à concurrence de 5.000 €. Tout paiement excédant ce montant devra faire l'objet d'un accord conjoint entre la SG et la DG.

- Un courriel type sera adressé à l'ensemble des clubs afin de les informer de la situation. Il leur sera notamment demandé de ne plus utiliser l'adresse personnelle de l'ancien Trésorier, mais d'adresser toute demande à l'adresse comptabilite@fvwb.be.
- La boîte mail comptabilite@fvwb.be sera partagée avec la DG afin d'assurer une continuité de traitement.
- En vue du prochain Conseil d'Administration :
 - Le Comité provincial de Liège aura désigné son nouveau représentant, lequel sera proposé à la cooptation.
 - Le CA devra désigner un nouveau Trésorier parmi ses membres. À cet égard, M. Didier Vanleeuw a d'ores et déjà manifesté son intérêt pour cette fonction.
- La Présidente adressera un courriel à Pascal Schmets afin de convenir de :
 - La restitution des cartes bancaires et des clés du bâtiment ;
 - La remise d'un état actualisé des comptes (« photographie » financière à une date donnée).
- La Présidente prendra également contact avec Pascal Schmets afin de s'enquérir de ses intentions quant à son mandat d'Administrateur au sein de Volley Belgium.

3. Interprovinces 2025-2026

Dates des Interprovinces:

- Mardi 11 novembre 2025 (Namur)
- Samedi 3 janvier 2026 (Liège)
- Lundi 6 avril 2025 (Hainaut)



4. Varia

Le CA donne son accord pour le devis pour les pins et fanions pour un montant de 1.089 €.